



snap

CSE Grand Est



CSE EXTRA DU 7 SEPTEMBRE 2020

Comité Social et Économique Grand Est

La Direction précise les modalités de tenue du CSE.

Les réunions se déroulent en Visio conférence.

Une demande d'inversion des points à l'ordre du jour a été formulée, la Direction ne donne pas suite.

Les points de CSE sont toujours abordés et la tenue des 3 points sera respectée.

Cette demande concerne la Commission de Secours d'urgence.

Après discussions le point 3 est finalement porté en préalable de l'ordre du jour.

1 - CONSULTATION SUR LES MODALITES D'AFFECTATION DES RENFORTS POUR PÔLE EMPLOI GRAND EST

L'ensemble des moyens alloués à Pôle emploi le sont dans le cadre de l'accompagnement et indemnisation des DE.

La direction a pris le parti de renforcer les RH, Service formation, Garas, (c'est une personne à Strasbourg qui a vocation à travailler sur le recrutement de renforts sur l'intégralité des process impactés).

Des anciens CDD seront priorisés leur formation étant déjà réalisée.

Pour les CDD recrutés tout est anticipé et même des paies sous forme d'acompte seront versées pour ces CDD.

Depuis le 30 août la Direction a des éléments de la part de la Ministre et la projection, les modalités de recrutement sont clarifiés.

Une augmentation de CDI soit 500 ETP au niveau national est prévue d'ici fin d'année dans le cadre du plafond d'emploi.

Le modèle utilisé est OPERA qui a été mis à jour.

Grand Est a inclus les objectifs RH connus à août avec chiffres actualisés au 30 avril 2020.

Quelques DT notamment Moselle varient un peu.

98 CDD AIJ dont 49, 4 ETP immédiatement, dès septembre sont recrutés en AIJ.

snap
L'ÉCOUTE EN ACTION

Syndicat SNAP section Grand Est



syndicat.snap@pole-emploi.fr



www.snap-pole-emploi.com

Adhérez au SNAP snap-pole-emploi.com/adhesion



snap

CSE Grand Est



CSE EXTRA DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le **SNAP** interroge la Direction sur le calendrier de formations, il sollicite le rétro planning prévisionnel ainsi que les modalités de déroulement.

Le **SNAP** demande les dates de recrutements et de confirmation des embauches avec les dates effectives de prise de poste. Il souhaite savoir ce qui se passera s'il existe un temps de latence entre le recrutement et le démarrage de la formation ?

Si des formations sont mises en place pour les tuteurs, quelles sont les dates programmées ?

Le **SNAP** veut que le tutorat soit réel avec des heures dédiées planifiées et une charte tutorale. Le

SNAP attend de la direction un retour, un point d'étape et un rapport sur les conventions tutorales.

Pour le **SNAP** tout dysfonctionnement doit être décelé sans attendre, le point d'étape permet de connaître les éventuels dysfonctionnements même si bien entendu les rapports sont anonymisés, il faut suivre sur site, la pertinence de l'évolution.

Une nouvelle charte tutorale est en réalisation, le **SNAP** questionne la Direction sur le fait que ce soit à ce jour l'ancienne charte qui sera utilisée ?

Réponses de la Direction :

Notre programme de formation est ambitieux. Le calendrier rétro planning des formations à aujourd'hui est prévu dans la montée en charge par plusieurs vagues de recrutements ; le 21 septembre et le 28 septembre. Et un reliquat ensuite.

1^{er} jour de recrutement, la personne va passer deux semaines en agence et permet de s'assurer de la pleine adhésion de la personne sur les 18 mois qu'elle va passer à Pôle emploi, période d'essai de un mois.

Les formations vont commencer 15 jours après le recrutement.

La direction confirme que sur le tutorat, l'objectif est d'avoir des tuteurs dans chacune des agences.

Une vérification est effectuée pour voir si la formation est encore d'actualité pour les tuteurs.

Des formations supplémentaires pour les tuteurs recrutés s'il y a un déficit sont prévues.

Le tutorat doit être planifié et de qualité. La direction y est sensible. Elle appliquera une charte tutorale et souhaite que le tutorat soit sérieux car nous parlons de CDD de 18 mois.

13 en Octobre et 10 en novembre des GDD GPEC.

Augmentation de 500 ETP au niveau national. La déclinaison n'est pas encore connue.

Sur la baisse de 30 ETPT Grand Est, par rapport au plafond d'emploi, la Direction ne peut se prononcer sur le maintien de cette baisse à aujourd'hui, elle ne dispose d'aucun élément.

snap
L'ÉCOUTE EN ACTION

Syndicat SNAP section Grand Est



syndicat.snap@pole-emploi.fr



www.snap-pole-emploi.com

Adhérez au SNAP snap-pole-emploi.com/adhesion



snap

CSE Grand Est



CSE EXTRA DU 7 SEPTEMBRE 2020

Concernant l'AIJ, la Direction confirme que l'on est bien sur la base de Volontariat. Ici c'est de l'AIJ hors FSE.

Pour les CDD prévus jusque fin novembre, il n'y aura pas de fin anticipée de ces contrats s'ils souhaitent postuler sur les CDD renfort.

Le **SNAP** relance sa question sur les points d'étape concernant le tutorat, ainsi que sur la planification des temps dédiés pour une efficacité de l'accompagnement des CDD. La direction répond dans le vague et demande quel code planification serait utilisé ?

Le **SNAP** suggère à la Direction qu'un code soit créé et soit réel dans la planification dédiée sur site.

La direction précise qu'il y aura un point d'étape et point de suivi sur les renforts et les types de formation suivies, mais pas sur le tutorat en lui-même.

La Direction confirme que tout CDD même avec un mois d'ancienneté peut candidater.

Des informations contraires ont été données dans certaines agences.

La direction ajoute que les CDD n'ont pas à passer par un N+1 pour candidater, elles sont libres de le faire directement.

Votes

POUR SNU 8 voix **SNAP 2** CFDT 7 CFE 2

Contre

ABSTENTION FO 1 voix CFTC 4

Le **SNAP** rend un avis favorable et se félicite pour la signature d'accords permettant l'embauche dans un 1^{er} temps de 164 ETP en GRAND EST.

POUR LE SNAP LA PLANIFICATION DU TUTORAT EN SITE EST INDISPENSABLE ET SI LA DIRECTION S'ATTACHE A UN TUTORAT DE QUALITE, ELLE NE POURRA Y DEROGER.

LE SNAP SERA ATTENTIF A LA DISPENSE DU TUTORAT ET A SON EFFICACITE POUR PERMETTRE A NOS CDD DE GARANTIR UN SERVICE EFFICACE ET ETRE FORMES A LA HAUTEUR DE LEURS ATTENTES POUR EXERCER LEUR ACTIVITE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

snap
L'ÉCOUTE EN ACTION

Syndicat SNAP section Grand Est



syndicat.snap@pole-emploi.fr



www.snap-pole-emploi.com

Adhérez au SNAP snap-pole-emploi.com/adhesion



snap

CSE Grand Est



CSE EXTRA DU 7 SEPTEMBRE 2020

2 - INFORMATION SUR LE PROJET D'EVOLUTION DU PROTOCOLE NATIONAL POUR ASSURER LA SANTE ET LA SECURITE DES SALARIES EN ENTREPRISES FACE A L'EPIDEMIE DE COVID 19

Suite à la consultation prévue le 15 Septembre 2020, le **SNAP** demande un CSE extra. Aujourd'hui, le **SNAP** alerte la Direction sur le non- respect des jauges dans les zones d'accueil. Quelqu'un fait-il un décompte du flux ? Le **SNAP** est informé que dans certaines agences des réunions se déroulent sans le respect du nombre maximal de personnes à ne pas excéder. Le **SNAP** demande un rappel du respect des normes.

Lors du CSE de Juillet et suivant, la question a été posée sur le fait que les agents puissent venir avec leur propre masque. La Direction a confirmé ce point.

Le **SNAP** sait qu'une information circule disant qu'il s'agit d'une fausse information syndicale.

Le **SNAP** demande à la direction de rappeler ses engagements car il est anormal de voir circuler des mails exprimant l'opposé des engagements pris par la Direction en CSE.

Le **SNAP** rappelle également que les deux jours d'activité en télétravail doivent être respectés. Le **SNAP** a constaté » à plusieurs reprises que des personnes ont été contraintes de venir sur site pour exercer des activités qui sont télétravaillables. Des jours de télétravail sont refusés sur des critères non objectifs.

Le **SNAP** informe d'ailleurs la Direction qu'il est favorable au télétravail sur des amplitudes plus importantes que 2 jours à partir du moment où cela ne perturbe pas l'activité.

Concernant les personnes vulnérables suite au décret du 29 août, le **SNAP** estime que pour les personnes remplissant les critères de vulnérabilité le télétravail ne doit pas leur être refusé.

Réponses Direction :

Concernant les jauges en vigueur, elles sont toujours celles du PRA 3 sur le nombre d'utilisateurs en accueil, DE ou agents dans les réunions. On observe peut-être un certain relâchement. Le port obligatoire du masque n'impacte pas les jauges.

La direction sur la maîtrise des flux, répond que la règle appliquée depuis le 18 mai perdure, il y a une personne qui régule.

snap
L'ÉCOUTE EN ACTION

Syndicat SNAP section Grand Est



syndicat.snap@pole-emploi.fr



www.snap-pole-emploi.com

Adhérez au SNAP snap-pole-emploi.com/adhesion



snap

CSE Grand Est



CSE EXTRA DU 7 SEPTEMBRE 2020

En matière de distance on est à 1 mètre à tout moment entre chacun, en zone d'accueil, en réunion, ou autre. Même si le masque est obligatoire tous les autres protocoles sanitaires sont aussi applicables ; gel, désinfection des mains, etc....

Les nouveaux masques lanières 5 .100 masques ont été livrés en août, la dotation complémentaire arrivera à partir du 15 septembre.

Sur les masques personnels si ils ont les mêmes normes NF que pôle emploi, ils peuvent être utilisés. Concernant la vulnérabilité, un certificat médical sera demandé aux agents pour apprécier leur situation.

Un échange entre eld et agent aura lieu avant son retour. Le manager doit prendre contact avec l'agent dès qu'il sait qu'il revient sur site.

Pour le télétravail, une bonne partie des activités sont peut- être télétravaillables mais des personnes peuvent venir en agence pour faire de l'accueil le matin et du téléphone l'après- midi. La présence sur site peut- être priorisée. Pour la Direction il n'y a pas d'antinomie. **En CSE il n'y aura pas de données sur le télétravail refusé. Pas de télétravail supérieur à 2 jours aujourd'hui. Une réflexion est en cours sur le 3949.**

Sur le CSE extra demandé par le SNAP la direction va étudier le calendrier pour éventuelle réponse. La note RH sera diffusée ce jour après- midi.

3 - RAPPORT DE LA COMMISSION DE SECOURS D'URGENCE ET VOTES EVENTUELS SI DOSSIERS PRESENTES

La demande porte sur une cessation de prélèvement de prêt.

Votes Pour Unanimité

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail :

syndicat.snap-grandest@pole-emploi.fr

ou par tél au 0760945243 auprès de Christian PARISOT

SNAP GRAND EST

snap
L'ÉCOUTE EN ACTION

Syndicat SNAP section Grand Est



syndicat.snap@pole-emploi.fr



www.snap-pole-emploi.com

Adhérez au SNAP snap-pole-emploi.com/adhesion